

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 21 février 2019 de 14 heures à 17 heures

Observations de M⁽¹⁾

PÉRMANENCE N° 1.

FIN DE LA PÉRMANENCE.

ST

EP VICTOR MARTINET & CIE**GALBY Christiane** <chgalby270@gmail.com>mardi 22 janvier 2019 à 11:11 réceptionÀ : mairie.mesnilenthelle@orange.fr

Bonjour,

En raison du fort risque de nuisances et du problème de sécurité sanitaire pour ces produits chimiques dangereux, ainsi que la circulation des camions dans le centre de la commune, je m'oppose formellement à la demande d'installation et d'exploitation de votre société au lieu-dit Le Fond de Persan au Mesnil en Thelle.

Salutations